

## Monsieur le ministre : les personnels administratifs ne supportent plus votre mépris !

**Audience  
Directeur Général  
des Ressources  
Humaines  
30 juin 2020  
Compte rendu**

La FNEC FP-FO (Fédération Force Ouvrière de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation professionnelle) demande depuis plusieurs mois une audience spécifique aux personnels administratifs.

Le ministre Blanquer assume sa volonté de ne pas recevoir FO sur ces questions en nous reprochant notre « radicalité », au point de nous attribuer une « place à part dans le paysage syndical français » et au motif que nous refusons toute « compromission ».

Dans le même temps, le ministre nous confirme avoir reçu régulièrement l'A&I-UNSA pour un dialogue qualifié de « constructif ».

Pour quel résultat ? Plus de postes ? De meilleurs salaires ? Des conditions de travail améliorées ? Les collègues en jugeront.

Une délégation de la FNEC FP-FO a néanmoins été reçue ce 30 juin par le Directeur Général des Ressources Humaines du ministère.

### ⇒ Congés d'été : FO dénonce la reconduction du chaos dans lequel sont plongés les personnels depuis plusieurs mois

**FO a revendiqué auprès du ministère le respect du calendrier des vacances d'été**

FO a soulevé cette question depuis fin mars lors des audiences pendant le confinement, en insistant sur la nécessité d'anticiper le retour sur site en termes d'organisation du travail et de respect du droit au repos. Le confinement n'a pas été une période de repos ! FO s'étonne d'entendre les représentants du ministre répondre que nous serions la seule organisation syndicale à intervenir sur ces questions !

FO a revendiqué auprès du ministère le respect du calendrier des vacances d'été, pour les personnels des EPLE comme pour ceux des services déconcentrés, sans restrictions et conformément aux droits instaurés depuis plusieurs années, ainsi qu'un cadrage national.

A cette revendication, le ministère a botté en touche, préférant laisser cette gestion aux recteurs d'académies, dans un souci de « proximité ». **C'est la reconduction du chaos dans lequel sont plongés les personnels depuis plusieurs mois.** Aucun cadrage. Chacun se débrouille. Le ministère s'obstine à renvoyer la patate chaude à des supérieurs hiérarchiques eux-mêmes au bord de l'épuisement ! La réalité, c'est que plusieurs académies annoncent aux personnels des services déconcentrés qu'ils ne pourront pas prendre autant de congés que les années précédentes ! **Il n'y a plus de pilote dans l'avion !**

### ⇒ FO dénonce l'explosion du nombre d'heures supplémentaires

**FO demande le paiement de toutes les heures supplémentaires**

FO a rappelé, une fois de plus, que le nombre d'heures supplémentaires explose, conduisant de plus en plus de collègues à travailler sur des amplitudes horaires grandissantes, y compris le samedi voire même le dimanche ! Si notre principale revendication est la revalorisation des grilles indiciaires et l'augmentation de la valeur du point d'indice, si nous revendiquons la création de tous les postes nécessaires, **les collègues doivent pouvoir obtenir le paiement de toutes les heures supplémentaires, au tarif nuit et week-end.**

## ➤ Prime COVID : Le ministère renvoie à un hypothétique bilan

FO demande  
l'attribution de la prime  
COVID pour tous les  
personnels

FO est intervenu auprès du ministère pour rappeler sa demande d'attribution de la prime COVID pour tous les personnels. En effet, c'est encore l'arbitraire et l'inégalité de traitement qui font foi. Les listes arrêtées par les académies sont remontées au ministère dans une totale opacité. En réponse à notre demande, le ministère renvoie le sujet à un hypothétique bilan. Cherchez l'erreur !

## ➤ Télétravail : Pour le ministère, impossible de rembourser les frais maintenant !

FO réclame le  
remboursement de tous  
les frais engagés par les  
collègues qui ont dû télé-  
travailler depuis le début  
de la crise sanitaire.

FO a réclamé le remboursement de tous les frais engagés par les collègues qui ont dû télé-travailler depuis le début de la crise sanitaire (équipement personnel, abonnement téléphonique et internet, électricité, ...). Réponse du ministère : il est impossible de répondre à cette demande pour le moment car il travaille sur un projet de mise en place d'une « prime équipement informatique » exclusivement pour les personnels enseignants. **Inacceptable** : alors même que des personnels de tous corps ont travaillé à distance avec leur propre matériel, alors même que les personnels administratifs ont permis le versement des salaires, etc., alors même que bon nombre de ces personnels sont des personnels de catégorie C, le ministère annonce privilégier les personnels « les plus nombreux » ... pour mieux étendre le télé-enseignement ! Sommes-nous des personnels de seconde zone ?

Par ailleurs, télé-travailler à temps complet a eu des conséquences sur la santé des personnels : poste de travail inadapté, horaires de travail à rallonge, droit à la déconnexion non respecté, articulation vie privée-vie professionnelle dans un lieu fermé... La seule réponse du ministère, c'est une énième campagne de recrutement de médecins de prévention et le développement d'un partenariat avec la MGEN pour des téléconsultations. Pour FO, il faut en finir avec cette hypocrisie. L'état ne respecte pas ses obligations d'employeur avec ses personnels. Quelle garantie de respect du secret médical lorsque le médecin du travail et le salarié sont soumis à l'autorité du même employeur ?

**Encore une fois, les audiences passent, l'absence de réponses demeure !**

**Encore une fois, c'est l'arbitraire qui demeure la règle !**

**Encore une fois, le ministère fait le choix de l'inégalité de traitement !**

Pour le **SPASEEN-FO**, les beaux discours, les vidéos, les remerciements que le ministre ne manquera pas d'adresser aux personnels administratifs après la bataille, n'ont aucune valeur. **Pendant cette crise sanitaire, les personnels de toutes catégories se sont sentis, à juste titre, abandonnés par leur ministre et plus largement par l'Etat.** Leur sentiment d'isolement s'est renforcé.

**Les personnels administratifs n'attendent pas des paroles mais des actes.**

A quand ces actes monsieur le ministre ?

Le **SPASEEN-FO** appelle les personnels à se regrouper pour organiser, ensemble, le rapport de force pour imposer au ministre leurs revendications : l'augmentation de la valeur du point d'indice et la revalorisation de la grille indiciaire, l'abandon des politiques de suppression de postes et de réorganisation de services, l'abandon de la réforme territoriale, l'augmentation du nombre de promotions, le respect des horaires et du temps de travail, le respect des congés, la titularisation des contractuels, le recrutement statutaire de tous les personnels nécessaires, l'abandon de la loi de transformation de la Fonction publique.

